



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CNRS

Question écrite n° 25433

Texte de la question

M. Claude Gaillard appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'inquiétude qui existe actuellement au sujet du devenir de l'Institut national de la langue française ou INALF (également connu sous le nom de Trésor de la langue française), laboratoire propre du CNRS qui fédère différentes équipes localisées dans plusieurs villes de France et dont le siège actuel est à Saint-Cloud, dans les locaux de l'école normale supérieure. Une restructuration du laboratoire est envisagée, à la fois dans le cadre de l'application du projet de réforme du CNRS et dans la perspective du déménagement de l'école normale supérieure de Saint-Cloud à Lyon. Par conséquent, une forte hypothèque semble peser sur l'avenir des équipes installées à Nancy, toute décision ou concertation sur ce sujet étant actuellement gelée. Or il est évident qu'une telle question ne peut laisser indifférente la Lorraine dont le conseil régional a participé au développement du laboratoire en lui permettant notamment de développer son informatisation. Il lui demande de bien vouloir apporter toutes précisions sur l'avenir de l'INaLF et sur la localisation de son centre de décision. On rappellera que celui-ci a été fondé à Nancy par le recteur Paul Imbs et que son siège a oscillé plusieurs fois entre Nancy et Paris.

Texte de la réponse

L'Institut national de la langue française (INaLF) est une unité propre du CNRS regroupant plusieurs équipes travaillant sur la langue et la linguistique françaises et localisées auprès de différents établissements universitaires (Nancy, Lille, Nice, Toulouse, Paris XIII) ainsi qu'à l'École nationale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud où se situe son siège social. Le déménagement à Lyon de cet établissement prévu en l'an 2000 mais aussi la restructuration prévisible de certaines unités propres du CNRS ne seront pas sans incidence sur le fonctionnement de cette unité. Néanmoins l'avenir de l'équipe de Nancy, de loin la plus importante, n'est en aucune façon menacé. En parfait accord avec le directeur de l'INaLF, la direction scientifique du département Sciences de l'homme et de la société du CNRS envisage de faire de ce laboratoire une fédération de recherche qui doit rassembler les différentes unités déjà associées. Des contrats pris entre le CNRS et l'université Nancy II, il apparaît que l'équipe nancéienne est favorable à une telle création, ce qui devrait pérenniser et favoriser son développement.

Données clés

Auteur : [M. Claude Gaillard](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25433

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1999, page 872

Réponse publiée le : 10 mai 1999, page 2844